

**Certificat d'examen de types**  
**n° F-04-L-931 du 06 septembre 2004**

**Organisme désigné par**  
**le ministère chargé de l'industrie**  
**par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/D090989-D3**

**Ensembles de conversion de volume de gaz de type 1**  
**ACTARIS types SEVC-D MINICOR 110 et SEVC-D MINICOR 210**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs de volume de gaz, de l'arrêté du 5 août 1987 relatif aux ensembles de correction de volume de gaz et de l'arrêté du 11 juillet 2003 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des ensembles de conversion de volume de gaz et des voludéprimomètres.

**FABRICANT :**

ACTARIS, Z.I. Chasseneuil, avenue des Temps Modernes, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

**OBJET :**

Le présent certificat complète le certificat n° F-02-L-136 du 8 octobre 2002 relatif aux ensembles de conversion de volume de gaz de type 1 ACTARIS types SEVC-D MINICOR 110 et SEVC-D MINICOR 210, la décision d'approbation de modèles n° 96.00.371.002.1 du 3 avril 1996 <sup>(1)</sup> relative à l'ensemble de correction de volume de gaz de type 1 modèle SEVC-D, les décisions n° 96.00.371.005.1 du 23 décembre 1996 <sup>(2)</sup>, n° 97.00.371.002.1 du 26 novembre 1997 <sup>(3)</sup>, n° 98.00.370.001.1 du 23 novembre 1998 <sup>(4)</sup>, n° 00.00.371.003.1 du 4 juillet 2000 et n° 01.00.371.001.1 du 5 mars 2001 relatives aux ensembles de correction de volume de gaz de type 1 modèles SEVC-D/MINICOR 110 et SEVC-D/MINICOR 210.

**CARACTERISTIQUES :**

Les ensembles de conversion de volume de gaz de type 1 types SEVC-D/MINICOR 110 et SEVC-D/MINICOR 210 diffèrent des modèles et types approuvés par les décisions et le certificat précités par les conditions particulières de vérification.

Le capteur de pression type CZPTZ peut être fabriqué par AUXITROL, SAGEM ou SCHLUMBERGER.

Les autres caractéristiques des ensembles de conversion de volume de gaz de type 1 types SEVC-D/MINICOR 110 et SEVC-D/MINICOR 210 restent inchangées.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La marque d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est :

- identique à celle fixée par le certificat d'examen de type n° F-02-L-136 précité pour les instruments équipés de la version logicielle V4.0.
- identique à celle fixée par la décision d'approbation de modèle n° 01.00.371.001.1 précitée pour les instruments équipés de la version logicielle V3.0.

#### **CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

Le nombre de points d'essais à réaliser lors des essais d'exactitudes de la vérification primitive des ensembles de conversion de volume de gaz ACTARIS types SEVC-D MINICOR 110 et SEVC-D MINICOR 210 est réduit à dix points suivant la configuration suivante :

Points d'essai	Température	Pression
N° 1	Température minimum : - 40°C	0 % de la plage + Pression minimum
N° 2	Température minimum : - 40°C	25 % de la plage + Pression minimum
N° 3	Température minimum : - 40°C	50 % de la plage + Pression minimum
N° 4	Température minimum : - 40°C	75 % de la plage + Pression minimum
N° 5	Température minimum : - 40°C	100 % de la plage + Pression minimum
N° 6	- 40°C	Pression maximum
N° 7	0°C	Pression maximum
N° 8	+ 20°C	Pression maximum
N° 9	+ 40°C	Pression maximum
N° 10	+ 70°C	Pression maximum

Les autres conditions particulières de vérifications primitives des ensembles de conversion de volume de gaz ACTARIS types SEVC-D MINICOR 110 et SEVC-D MINICOR 210 sont inchangées.

#### **DEPOT DE MODELES :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D090989-D3 et chez le fabricant.

#### **VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 3 avril 2006.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

- (1) Revue de Métrologie : décembre 1996, page 205
- (2) Revue de Métrologie : décembre 1996, page 582
- (3) Revue de Métrologie : janvier 1998, page 778
- (4) Revue de Métrologie : mars/avril 1999, page 1045

